

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2016

L'an deux mille seize, le dix mars à 20 h, le Conseil municipal, légalement convoqué le 3 mars 2016, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. SALIGNAT, Maire.

**Présents :** M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BREBION, M. Daniel MOREAU, Mme Stéphanie PETIT, M. Jean-Pierre VINCENT, M. Gilles MERCIER, Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, Mme Florence HOIZEY, Mme Armelle PERRON, Mme Véronique DRAY, M. Frédéric CARRE,

**Pouvoir :** M. Philippe JOBARD à M. BREBION,

**Absents excusés :** Mme Blandine SOULAY, Mme Dominique AUGER, M. Eric BATAILLE.

**Secrétaire :** Mme Armelle PERRON

Le Conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2015.

### ORDRE DU JOUR

1. **Vote du Compte de Gestion 2015 - Commune,**
2. **Vote du Compte administratif 2015 - Commune,**
3. **Affectation des résultats - Commune,**
4. **Vote du Compte de Gestion 2015 - Assainissement,**
5. **Vote du Compte administratif 2015 - Assainissement,**
6. **Affectation des résultats - Assainissement,**
7. **Tarifs photocopies, copies de documents sur clé USB ou disque non réinscriptible et envoi de fax,**
8. **Tarifs concession cimetièrre et columbarium,**
9. **Tarifs location tables et chaises,**
10. **Tarifs cartes de stationnement résidentiel,**
11. **Signature d'une convention pour la téléassistance,**
12. **Informations diverses.**

### 2016.01 / MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : Remboursement d'une facture à Mme FLAMENT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette demande.

### 2016.02 / REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE A Mme FLAMENT

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Nathalie FLAMENT, professeur des écoles, a avancé le paiement d'une facture de livres pour l'école, qui s'élève à 103.86 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rembourser à Mme Nathalie FLAMENT la somme de 103.86 €uros.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget à l'article 6067.

### 2016.03 / VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M. MOREAU, à la majorité (abstention M. MERCIER)

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur SALIGNAT, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		798 184.89		341 867.12		1 140 052.01
Opérations de l'exercice	933 051.05	1 078 886.49	963 967.12	194 822.22	1 897 018.17	1 273 708.71
<b>TOTAUX</b>	<b>933 051.05</b>	<b>1 877 071.38</b>	<b>963 967.12</b>	<b>536 689.34</b>	<b>1 897 018.17</b>	<b>2 413 760.72</b>
Résultats de clôture		944 020.33	427 277.78			516 742.55
Restes à réaliser			335 318.49	309 040.29	335 318.49	309 040.29
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>933 051.05</b>	<b>1 877 071.38</b>	<b>1 299 285.61</b>	<b>845 729.63</b>	<b>2 232 336.66</b>	<b>2 722 801.01</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>944 020.33</b>	<b>453 555.98</b>			<b>490 464.35</b>

2 – Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **2016.04 / VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. SALIGNAT, à la majorité (abstention : M. MERCIER), approuve le compte de gestion 2015 présenté par M. le Trésorier Principal de RAMBOUILLET, identique au compte administratif 2015 de la Commune.

#### **Section de fonctionnement**

	<b>Total budgété</b>	<b>Réalisations annuelles</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>1 802 309.35</b>	<b>933 051.05</b>
<b>RECETTES</b>	<b>1 004 124.46</b>	<b>1 078 886.49</b>
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2014</b>	<b>798 184.89</b>	<b>798 184.89</b>
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015</b>		<b>944 020.33</b>

#### **Section d'investissement**

	<b>Total budgété</b>	<b>Réalisations annuelles</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>810 493.50</b>	<b>963 967.12</b>
<b>RECETTES</b>	<b>466 770.86</b>	<b>194 822.22</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2014</b>	<b>341 867.12</b>	<b>341 867.12</b>
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2015</b>		<b>427 277.78</b>

#### **2016.05 / AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015. BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. SALIGNAT, à l'unanimité,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. SALIGNAT, Maire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>944 020.33</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (1 078 886.49 – 933 051.05)	145 835.44
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	798 184.89

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-427 277.78</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses (194 822.22 – 963 967.12)	-769 144.90
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	341 867.12
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) :	-26 278.20
Recettes – Dépenses (309 040.29 – 335 318.49)	

<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F+ G)</b>	<b>-453 555.98</b>
--	--------------------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	453 555.98
Affectation complémentaire « en réserves » (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	490 464.35

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

## **2016.06 / VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015. BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M. MOREAU, à l'unanimité,  
Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur SALIGNAT, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,  
Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;  
Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		12 176.30		160 071.33		172 247.63
Opérations de l'exercice	24 561.55	26 303.40	49 336.05	23 940.80	73 897.60	50 244.20
<b>TOTAUX</b>	<b>24 561.55</b>	<b>38 479.70</b>	<b>49 336.05</b>	<b>184 012.13</b>	<b>73 897.60</b>	<b>222 491.23</b>
Résultats de clôture		13 918.15		134 676.08		148 594.23
Restes à réaliser			134 676.08		134 676.08	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>24 561.55</b>	<b>38 479.70</b>	<b>184 012.13</b>	<b>184 012.13</b>	<b>208 573.68</b>	<b>222 491.83</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>13 918.15</b>				<b>13 918.15</b>

- 2 – Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3 – Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4 – Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## **2016.07 / AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015. BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. SALIGNAT, à l'unanimité,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. SALIGNAT, Maire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat d'exploitation à affecter C = A + B</b>	<b>13 918.15</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (26 303.40 – 24 561.55)	1 741.85
Excédent d'exploitation reporté (B = FR 002)	12 176.30

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>134 676.08</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses (23 940.80 – 49 336.05)	-25 395.25
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	160 071.33
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes – Dépenses (0-134 676.08)	-134 676.08

<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F+ G)</b>	<b>0.00</b>
--	-------------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire « en réserves » (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	<b>13 918.15</b>

Report déficitaire en exploitation (FD 002)	
---	--

## **2016.08 / VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015. BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. SALIGNAT, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2015 présenté par M. le Trésorier Principal de RAMBOUILLET, identique au compte administratif 2015 de la Commune.

### Section d'exploitation

	Total budgété	Réalisations annuelles
<b>DEPENSES</b>	<b>45 561.55</b>	<b>24 561.55</b>
<b>RECETTES</b>	<b>33 385.25</b>	<b>26 303.40</b>
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2014</b>	<b>12 176.30</b>	<b>12 176.30</b>
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015</b>		<b>13 918.15</b>

### Section d'investissement

	Total budgété	Réalisations annuelles
<b>DEPENSES</b>	<b>184 012.13</b>	<b>49 336.05</b>
<b>RECETTES</b>	<b>23 940.80</b>	<b>23 940.80</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2014</b>	<b>160 071.33</b>	<b>160 071.33</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2015</b>		<b>134 676.08</b>

#### 2016.09 / TARIFS PHOTOCOPIES

M. BREBION propose au Conseil municipal de fixer le tarif des photocopies de document noir et couleur. Il précise que les tarifs ont été étudiés par la commission des finances le 3 mars 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (abstention : Mme PETIT), fixe les tarifs des photocopies à compter du 11 mars 2016 :

Copie document noir A4	0,50
Copie document noir A4 recto-verso	0,60
Copie document couleur A4	0,60
Copie document couleur A4 recto-verso	0,70
Copie document noir A3	0,70
Copie document noir A3 recto-verso	0,80
Copie document couleur A3	1,00
Copie document couleur A3 recto-verso	1,20

#### 2016.10 / TARIFS COPIES DE DOCUMENTS SUR CLES USB OU DISQUE

M. BREBION propose au Conseil municipal de fixer le tarif des copies de documents sur clé USB ou disque non réinscriptible. Il précise que les tarifs ont été étudiés par la commission des finances le 3 mars 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe les tarifs des copies de documents sur clé USB ou disque non réinscriptible, à compter du 11 mars 2016 :

clé USB (2 Go, 2.0)	10,00
disque jusqu'à 4.7 Go	10,00

#### 2016.11 / TARIF ENVOI FAX

M. BREBION propose au Conseil municipal de fixer le tarif d'envoi de fax. Il précise que les tarifs ont été étudiés par la commission des finances le 3 mars 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe les tarifs d'envoi de fax, à compter du 11 mars 2016 :

Réseau national	1,00
Réseau international	5,00

#### 2016.12 / TARIFS CONCESSION CIMETIERE ET COLUMBARIUM

M. BREBION propose au Conseil municipal de fixer le tarif des concessions au cimetière et au columbarium. Il précise que les tarifs ont été étudiés par la commission des finances le 3 mars 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les nouveaux tarifs des concessions à compter du 11 mars 2016.

30 ans sans limite de nombre de places	480,00
50 ans sans limite du nombre de places	810,00
Perpétuelle sans limite du nombre de places	1200,00
Columbarium 15 ans	210,00
Columbarium 30 ans	366,00
Vacation funéraire	20,00

### **2016.13 / TARIFS LOCATION TABLES ET CHAISES**

M. BREBION propose au Conseil municipal de fixer le tarif de location des tables et des chaises. Il précise que les tarifs ont été étudiés par la commission des finances le 3 mars 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (abstentions : Mme PETIT, Mme HUARD DE LA MARRE) fixe les tarifs de location des tables et des chaises à compter du 11 mars 2016

1 chaise le WE	1,00
1 table rectangulaire 120 X 70 le WE	1,00
Caution tables et/ou chaises :	100,00

### **2016.14 / TARIFS CARTE DE STATIONNEMENT RESIDENTIEL**

M. BREBION propose au Conseil municipal de fixer le tarif des cartes de stationnement résidentiel. Il précise que les tarifs ont été étudiés par la commission des finances le 3 mars 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (Contre : Mme PETIT, Mme DRAY, Abstentions : Mme HUARD DE LA MARRE, Mme PERRON, M. CARRE) fixe les tarifs des cartes de stationnement résidentiel, à compter du 11 mars 2016

Première carte à l'adresse	0,00
Deuxième carte à l'adresse	15,00
Changement de véhicule	15,00
Renouvellement de carte (perte)	15,00

### **2016.15 / SERVICE DE TELEASSISTANCE**

Vu le code Général des collectivités territoriales,

Vu le dispositif département de téléassistance existant, mis en place par le Département des Yvelines dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes âgées et personnes handicapées,

Vu le courrier du 24 juillet 2015 du conseil Département des Yvelines concernant le marché de téléassistance avec la société VITARIS arrivé à échéance au 31 décembre 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'adhérer au dispositif départemental de téléassistance pour la période 2016-2019,
- Autorise par conséquent le Maire à signer la convention entre la commune, le Département des Yvelines et la société attributaire du nouveau marché passé par le Conseil Départemental des Yvelines pour la gestion du dispositif départementale de téléassistance.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- M. VINCENT informe le Conseil municipal que la commission de sécurité a donné, le 8 mars 2016, un avis favorable à l'ouverture au public de la salle des fêtes, après les travaux d'agrandissement.
- M. VINCENT souhaite connaître la date de commencement des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de la mairie. M. le Maire précise qu'il attend une réponse pour une subvention. Si la réponse tarde à venir, les travaux seront entrepris sans subvention car l'installation de la fibre est urgente.

- M. VINCENT souhaite connaître la date des travaux d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle ainsi que la date de la réunion de la commission travaux. M. le Maire précise qu'il reste à définir l'emplacement des bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- M. MERCIER souhaite connaître la date de commencement des travaux des autres programmes du contrat rural (mairie et école). M. le Maire précise que ces travaux se feront pendant les vacances scolaires. Il doit étudier le planning avec l'architecte.
- Mme DRAY informe le Conseil municipal qu'une voisine se pose des questions sur l'utilisation des pesticides dans les champs. M. CARRE précise que des pesticides sont utilisés mais uniquement des pesticides homologués et que les agriculteurs ont obligation de tenir un registre des interventions.
- M. BREBION informe le Conseil municipal que le plan de gestion espaces verts est en cours d'élaboration. Demain les agents communaux sont en formation. Les conclusions seront adressées en semaine 12. L'audit et les résultats feront l'objet d'une publication dans le bulletin municipal. Grâce à ce plan de gestion des espaces verts subventionné par l'agence de l'eau, la commune pourra rejoindre le groupement de commande organisé par le SIAEP pour l'achat d'outils alternatifs aux produits phytosanitaires.

La séance est levée à 21 h 20.

Ont signé avec nous, Emmanuel SALIGNAT, Maire,  
les Conseillers municipaux présents en séance qui ont délibéré ou donné pouvoir

Emmanuel SALIGNAT	Jean BREBION	Daniel MOREAU	Stéphanie PETIT
Jean-Pierre VINCENT	Philippe JOBARD <i>(pouvoir à M. BREBION)</i>	Gilles MERCIER	Nadia HUARD DE LA MARRE
Florence HOIZEY	Armelle PERRON	Blandine SOULAY <i>Absente</i>	Véronique DRAY
Frédéric CARRE	Dominique AUGER <i>Absente</i>	Eric BATAILLE <i>Absent</i>	Le Secrétaire de séance, Armelle PERRON